**FICHE 1.1.2 *(version 2017)***

**DEVELOPPER LES COORDINATIONS DES ACTEURS SOCIAUX, CULTURELS, SPORTIFS, TECHNIQUES… POUR DIVERSIFIER L’OFFRE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pilier 1**  **Axe 1** | **Enjeu : Au regard des besoins de chaque quartier, adapter en continu les dispositifs, équipements et l’offre de services qui leur est associée** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte** | L'émergence de dynamiques partenariales sur des enjeux transversaux et thématiques (culture, sport, loisir, technique…) est le fondement de la politique de la Ville.  Les quartiers de la politique de la ville nécessitent plus que d’autres des services territorialisés sous forme de présence humaine. Ce sont ces interventions combinées qui permettent de générer du lien social et de prévenir les tensions : médiation sociale, activités ludiques, sportives, culturelles,…  Ces dynamiques doivent être renforcées dans le cadre du nouveau contrat et répondre aux enjeux transversaux du Contrat de Ville : laïcité, citoyenneté, liens intergénérationnels, accès au droit, égalité hommes femmes, prévention des discriminations… |
| **Objectifs et dynamiques** | * Assurer une cohérence des différentes interventions organisées dans le cadre du contrat de ville de manière à offrir aux habitants une diversité d’actions ludiques, sportives, sociales, éducatives,… en les rendant accessibles au plus grand nombre * Favoriser le lien social par des canaux multiples et croisés. * **Favoriser les mobilités** en accompagnant les publics vers les structures culturelles, sportives, etc. et en mobilisant les structures sur les quartiers * Développer la **transversalité**, pour conduire des projets qui s'inscrivent dans le territoire. * **Favoriser l'accompagnement et l'accueil des publics "empêchés"** |
| **Réalisations attendues** | * Etablir une « carte » des interventions du contrat de ville et la faire connaître aux acteurs pour la rendre lisible et accessible aux habitants. * Organisation de **réunions thématiques** mobilisant les acteurs culturels, sportifs … et les acteurs sociaux * Mise en place d'**actions conjointes** qui répondent aux besoins du territoire |
| **Effets attendus** | * Diversification de l'offre de services * Meilleure appropriation des services de proximité * Meilleure appropriation de l'ensemble de l'offre proposée sur chacune des Villes, voire entre quartiers |
| **Echelle Territoriale** | * Quartiers et Ville |
| **Animateur** | Ville |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | Les partenaires  Ville, services municipaux (culture, sport, DSI…), centres sociaux, assistantes sociales, associations (UFOLEP, Cultures du cœur…), DDCS, Conseils Citoyens, Conseil Départemental, éducateurs spécialisés...  Les dispositifs mobilisables  Passeport Loisirs Jeunes, politiques tarifaires conduites par les villes… |
| **Financements mobilisables**  *(Quels sont les financements mobilisables connus à ce jour ?)* | Crédits de droit commun   * Culture (circulaire 21 mai 2015) : les politiques de droit commun et les crédits du programme 147 pourront être déployés. 30% des 6 millions d'euros de nouveaux crédits pour l'éducation artistique et culturelle fléchés vers les "quartiers populaires". * Sport, à travers la Convention d'objectifs 2013-2015 entre le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et le ministère délégué à la ville, du 4 avril 2013, à travers la circulaire du 25 mars 2015 sur l'intégration du sport dans les contrats de ville et le plan "citoyen du sport" * Projet social de territoire : CAF et villes * Appels à projet nationaux de fondations   Appels à projets thématiques ou politique de la ville. |
| **Calendrier** | En continu |
| **indicateurs de réalisation** | * Nombre de réunions organisées, * Types de partenaires associés * Nombre d'actions conduites * Taux de fréquentation sur les projets, actions * indicateurs de mixité, d'âge... |
| **Indicateurs d’effets** | * Participation des habitants dans les projets d'animation locale * Développement d'actions coordonnées spontanées entre acteurs de thématiques distinctes |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | Fiche 1.1.1 "Construire des projets de quartiers comme fédérateurs des dynamique locales"  Fiche 411 : Promouvoir la citoyenneté par le sport  Fiche 412 : Favoriser l’accès à la culture  Fiche 413 : Offrir des loisirs éducatifs pour les jeunes et notamment pour les adolescent(e)s sur des temps décalés  AT égalité homme-femme : Favoriser la pratique féminine sportive et l’accès des jeunes filles et des femmes aux services publics et offres socio-éducatives et de loisirs |